

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE HISTOIRE

Sujet :

**Enseigner « La naissance du monothéisme juif dans un monde polythéiste »
en classe de sixième**

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme d'histoire du cycle 3, classe de sixième, B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie-EMC, classe de sixième, Alexandre Ployé (dir.), Paris, Magnard, 2016, p. 96-97.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie-EMC, classe de sixième, Eric Chaudron, Stéphane Arias, Fabien Chaumard (dir.), Paris, Belin, 2016, p. 94-95.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Dominique Lognat-Prat, « Le religieux et le sacré », in Jean-François Sirinelli, Pascal Gauchy, Claude Gauvard (dir.), *Les historiens français à l'œuvre, 1995-2010*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 156-157.
- **Document E** : René Nouailhat, *Enseigner le fait religieux, un défi pour la laïcité*, Paris, Nathan, 2003, p. 14-15.

Document A : Extraits du programme d'histoire du cycle 3, classe de sixième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Thème 2 : Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au Ier millénaire avant J.-C.

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
- Le monde des cités grecques - Rome du mythe à l'histoire - La naissance du monothéisme juif dans un monde polythéiste	Ce thème propose une étude croisée de faits religieux, replacés dans leurs contextes culturels et géopolitiques. Le professeur s'attache à en montrer les dimensions synchroniques et/ou diachroniques. Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction, le thème permet à l'élève de confronter à plusieurs reprises faits historiques et croyances. Les récits mythiques et bibliques sont mis en relation avec les découvertes archéologiques. [...] Quand et dans quels contextes a lieu la naissance du monothéisme juif ? Athènes, Rome, Jérusalem... : la rencontre avec ces civilisations anciennes met l'élève en contact avec des lieux, des textes, des histoires, fondateurs d'un patrimoine commun.

Extraits de la fiche Eduscol

Problématique : quelle place la religion occupe-t-elle dans le monde méditerranéen antique ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève que :

- les religions font partie de l'histoire ;
- l'Antiquité a produit de grands mythes soudant des communautés et exprimant une vision du monde ;
- l'histoire permet de différencier ce qui relève du mythe et ce qui relève de l'histoire dans les grands textes de la tradition, quand elle peut confronter leurs affirmations à des faits historiques attestés par des traces observables et datables. [...]

Naissance du monothéisme juif dans un monde polythéiste

Le passage de la monolâtrie au monothéisme mentionné plus haut peut être envisagé à partir de différents extraits de la Bible. Des épisodes peuvent être choisis et confrontés aux sources archéologiques, en particulier la prise de Jérusalem par les Babyloniens en 587 avant J.-C. et le retour à Jérusalem en 538. L'épisode de l'exil à Babylone offre une prise historique par son rôle dans l'élaboration même de la Bible, et permet une transition vers le livre de la Genèse.

Il faut rappeler que le livre de la Genèse est également étudié en Français dans la rubrique des « récits de création ». Un travail commun avec le professeur de Français est donc possible.

Document D : Dominique lognat-Prat, « Le religieux et le sacré », in Jean-François Sirinelli, Pascal Gauchy, Claude Gauvard (dir.), *Les historiens français à l'œuvre, 1995-2010*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 156-157.

Au total, c'est donc un incontestable désenclavement du « religieux » qui a marqué l'historiographie française au cours de la période 1995–2010 – un phénomène si général qu'il vaut même pour ce bastion du solipsisme qu'est traditionnellement le secteur des études juives. Les deux figures tutélaires des *Annales* – Marc Bloch et Lucien Febvre – seraient sans doute surprises par la force de la demande de « religieux » auquel doit répondre l'historien français des débuts du XXIe siècle. Ils comprendraient l'attention portée aux polythéismes antiques dans la perspective anthropologique héritée de Louis Gernet, de Jean-Pierre Vernant et de Pierre Vidal-Naquet ou dans celle, plus philosophique, de Pierre Hadot. Ils ne seraient pas étonnés de voir les médiévistes si intéressés par les logiques religieuses du social, puisque c'était au fond la raison d'être de l'œuvre de Marc Bloch. De même, ils seraient certainement satisfaits de voir l'histoire traditionnelle de l'Église requalifiée en « histoire du christianisme » (c'est-à-dire, en une histoire plurielle des chrétientés, à l'instar du collectif emmené par Jean-Marie Mayeur, Luce et Charles Pietri, André Vauchez et Marc Venard). Surtout, ils seraient, je crois, enchantés de voir les historiens travailler avec des anthropologues, des ethnologues et des sociologues à des monuments communs, tels *L'encyclopédie des religions* dirigée par Charles Baladier ou *Le dictionnaire des faits religieux* en cours d'achèvement sous la direction de Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger. Bien sûr, tout n'est pas rose au royaume français du « religieux » et du « sacré » – un secteur d'études tout en tensions et en contradictions, parce que réactif aux déchirements de l'actualité. Mais qui se plaindrait de constater que ce qui était, au mieux, slogan dans les années 1930 puisse être, de nos jours, une réalité largement pratiquée : l'étude des mondes anciens au prisme d'un « religieux » considéré dans sa « dominance », dans sa force de structuration d'ensemble et, du coup, comme clef d'entrée dans la totalité du social ? Pour autant, c'est toute la conception traditionnelle de la sécularisation et de la modernité républicaine « laïque » qui se trouve bousculée. Revaloriser la part du « religieux » dans la construction du social, c'est revenir sur l'épisode inaugural de la modernité des Lumières à la genèse intellectuelle de la grande rupture instaurée par la Révolution française ; c'est mettre en cause le passage brutal de la société chrétienne holiste d'Ancien Régime à une société autonome sécularisée cimentée par le « pacte » républicain [...].

Document E : René Nouailhat, *Enseigner le fait religieux, un défi pour la laïcité*, Paris, Nathan, 2003, p. 14-15.

La laïcité scolaire aujourd’hui ne peut plus être silencieuse à l’égard des faits religieux. Se voulant neutre, ouverte à tous, et par souci de séparation des genres et des rôles, la laïcité a eu tendance à rejeter hors de l’école l’expression des appartenances religieuses ; la mise en débat de ces dernières apparaissait comme contraire à la mission d’éducation et d’intégration de l’enseignement scolaire ; il s’agissait d’éviter les sujets qui divisent ou qui fâchent. Mais le remède se révèle aujourd’hui pire que le mal.

Les événements qui marquent les évolutions du monde et qui mettent les religions au premier plan de l’actualité la plus tragique soulignent un grand besoin d’informations et d’analyse en matière religieuse : émission radiotélévisée et publication se multiplient pour pallier un déficit flagrant de connaissances en ce domaine. Faire l’impasse sur les faits religieux et, plus globalement, sur les dimensions symboliques et les représentations mythologiques conduit à appauvrir les savoirs, handicape l’accès au patrimoine et entretient l’ignorance, sous les masques de la naïveté (toutes les formes de crédulité) ou de la dérision systématique (attitudes de rejet primaires).

Il y a plus grave car, sans formation intellectuelle en ce domaine, les jeunes se découvrent démunis et vulnérables dans ce qui touche les ressorts de leur vie personnelle et collective. Si la connaissance des faits religieux est exclue à l’école, leur interprétation est livrée à la seule gestion des communautés religieuses ou récupérée par certains pouvoirs en quête de prise d’influence sur les consciences. S’il [le fait religieux] ne bénéficie pas des efforts de rationalité, ni des méthodes réflexives qu’apportent les disciplines scolaires, l’école n’exercera pas en ce domaine sa mission de *formation intellectuelle* et d’*éducation au discernement*. Les faits religieux risquent d’alimenter la crédulité, le fondamentalisme ou l’intégrisme, les archaïsmes de pensée et de comportement, et, pour peu que les conditions s’y prêtent, toutes sortes de crispations identitaires, sectaires et agressives – autant de symptômes pathologiques qui se multiplient dans une société en crise, ou les déséquilibres et les exclusions font croître les tensions, les désirs de revanche ou les réactions de désespoir. La crédulité peut alors devenir le terreau des fanatismes. « La relégation du fait religieux hors des enceintes de la transmission rationnelle et publiquement contrôlée des connaissances favorisent la pathologie du terrain au lieu de l’assainir. »

Dans la situation actuelle, la scolarisation du fait religieux est une priorité. Pour les croyants, cette exigence de formation intellectuelle est une condition d’inculturation de leur foi. Pour tous, c’est une ouverture aux questions du sens et une manière de les contextualiser, d’en élargir les points de vue. C’est pourquoi la laïcité ne doit plus être une laïcité d’*abstention* ou d’*exclusion*, mais d’*intégration* du fait religieux ; non plus une laïcité de réserve (comme la laïcité de l’État), ni de simple tolérance (comme pour la société civile), mais une laïcité civique, qui prenne en compte le fait religieux dans toutes ses dimensions (idées, symboles, modes de vie, modes d’imaginer et de penser), la réalité des personnes et des groupes dans leur diversité, dans leur pluralité spirituelle.

Les jeunes ont des appartenances culturelles multiples. Ils ont des questions, des convictions, des refus. Ils doivent pouvoir les exprimer. Il importe que leurs positions soient exposées, confrontées, débattues, sous peine de se figer et d’entraver la pensée.